

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

**CIRCULAIRE
Le 18 mai 2011**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Enbridge Inc. (ENB)
Fractionnement d'actions**

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Enbridge Inc. (« Enbridge ») a annoncé le 11 mai 2011, que ses actionnaires ont approuvé lors de l'assemblée extraordinaire, la proposition de fractionner les actions ordinaires de Enbridge, à raison de deux pour une. Ainsi, les actions ordinaires fractionnées de Enbridge commenceront à être transigées à la Bourse de Toronto à l'ouverture des marchés, vendredi le 20 mai 2011. Chaque actionnaire inscrit aux registres le 25 mai 2011 recevra une action ordinaire additionnelle pour chaque action ordinaire détenue.

Fractionnement d'actions – Détails du rajustement:

- **DATE EX-DISTRIBUTION :** **20 mai 2011**
- **DATE** **25 mai 2011**
D'ENREGISTREMENT :
- **DATE DE PAIEMENT :** **Le ou vers le 31 mai 2011**

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de Enbridge seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTRÉE EN** **Le 20 mai 2011**
VIGUEUR :
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **Inchangé**

- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Double**
- **MULTIPLICATEUR :** **100**
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** **100 actions ordinaires de Enbridge**
- **PRIX DE LEVÉE :** **Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.**
- **CUSIP :** **29250N105**

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 20 mai 2011, la Bourse rajustera les prix de levée pour les séries de Enbridge tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le symbole restera inchangé.

- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** **À compter du 20 mai 2011, les limites de position et de levée seront fixées à 150 000 contrats pour les séries existantes à cette date et à 75 000 contrats pour les nouvelles séries inscrites à partir de cette date.**

Enbridge Inc.		
Symbole	Prix de levée actuels	Nouveaux prix de levée
ENB	48,00 \$	24,00 \$
ENB	50,00 \$	25,00 \$
ENB	52,00 \$	26,00 \$
ENB	54,00 \$	27,00 \$
ENB	56,00 \$	28,00 \$
ENB	58,00 \$	29,00 \$
ENB	60,00 \$	30,00 \$
ENB	62,00 \$	31,00 \$
ENB	64,00 \$	32,00 \$
ENB	66,00 \$	33,00 \$
ENB	68,00 \$	34,00 \$

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Brian Gelfand
Vice-président, Relations institutionnelles et Opérations de marché

Circulaire no: 092-2011